

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
tréux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal n° 274

Aux électeurs du Parti conservateur populaire suisse

CHERS CONCITOYENS,

Le 20 mai prochain, le peuple suisse aura à se prononcer sur une modification de la Constitution qui est de grande importance pour l'avenir de notre patrie.

Aucun pays du monde compte sur son territoire autant d'étrangers que la Suisse. Avant la guerre, nous avions 1 étranger pour 7 habitants ; aujourd'hui, alors que par des dizaines de mille ils sont rentrés chez eux et n'ont pas été remplacés, nous en avons encore 1 sur 10 habitants. Mais, au fur et à mesure que les relations internationales redeviendront normales, l'immigration augmentera et nous aurons rapidement atteint de nouveau chez nous le demi-million d'étrangers que nous avions précédemment.

Cette situation est un réel danger si les étrangers restent étrangers, c'est-à-dire s'ils ne s'adaptent pas à nos mœurs et s'ils ne deviennent pas Suisses. Ce danger est d'autant plus grand qu'ils sont en général concentrés dans certains cantons-frontières comme Genève, Bâle, Tessin, Schaffhouse et Zurich. Leur influence n'est pas exclusivement politique, elle est plus encore d'ordre économique. Et, ce qui n'est pas moins grave, c'est qu'ils menacent nos mœurs et notre manière de vivre en implantant chez nous des habitudes et des conceptions qui ne sont pas les nôtres.

La conclusion qui paraîtrait au premier abord s'imposer, serait d'empêcher l'immigration, de fermer la frontière et d'interdire l'établissement. Une telle solution serait toutefois de nature à nuire grandement à nos propres ressortissants. Par dizaines de milliers nos compatriotes vont, en effet, à l'étranger, pour y gagner leur pain et font honneur au nom suisse. Nous ferions une bien mauvaise politique en provoquant contre eux des mesures de rétorsion de la part des grands Etats. C'est ailleurs qu'il faut chercher le salut et c'est par d'autres moyens qu'il faut essayer de combattre les conséquences dangereuses de l'invasion étrangère : nous devons nous efforcer d'incorporer, parmi ces étrangers, ceux qui sont le plus susceptibles d'être assimilés, c'est-à-dire les enfants qui sont nés sur notre sol, qui fréquenteront nos écoles, qui se mêleront aux jeux de nos enfants, grandiront avec eux, et qui, dès leur âge le plus tendre, parleront notre langage et vivront notre vie.

C'est la solution qui vous est présentée par la modification de l'article 44 de la Constitution fédérale, sur laquelle vous avez à vous prononcer.

Nous soulignons que, d'après ce projet, seuls deviendront suisses les enfants qui sont nés d'une mère suisse, qui ont par conséquent dans leurs veines du sang suisse, qui ont une parenté suisse, qui ont un lien naturel avec une commune suisse, celle de leur mère. La Confédération supportera, d'ailleurs, dans une large mesure, les charges qui pourraient résulter de cette incorporation. Nous vous recommandons chaudement, chers amis politiques, d'accepter le projet de modification constitutionnelle qui vous est soumis. Nous nous adressons particulièrement à notre population campagnarde. Personne n'a autant qu'elle intérêt à ce que les cantons les plus peuplés et les plus riches de la frontière ne soient pas progressivement dénationalisés par l'invasion étrangère. La majorité des Etats est nécessaire dans cette votation ; nos cantons catholiques ont donc plus particulièrement le devoir de contribuer à mettre sous toit cette œuvre de conservation nationale et de prudence politique.

Allez donc nombreux aux urnes le 20 mai et votez tous

OUI !

Le Comité
du Parti conservateur populaire suisse.

EVOLUER ET PRODUIRE

Nous n'avons pas vu que l'on ait encore beaucoup écrit sur l'Exposition cantonale que Sierre prépare et qui ouvrira ses portes en août.

Est-ce qu'il y aurait, à l'état imperceptible, une espèce de bouderie ou de mesquines rivalités de clocher ?

Nous ne le pensons pas.

Une exposition cantonale n'est à personne.

Elle est à tout le monde.

Si elle est belle, et elle le sera, on s'y pressera, on y étouffera. On va si facilement vers le soleil.

Au souffle tiède du printemps, sous les effluves bienfaisants exhalés de la terre et du ciel, nous en avons visité l'emplacement, en compagnie de M. le conseiller d'Etat Troillet, des professeurs de Châteauneuf et de quelques invités.

La fête du travail se déroulera dans un décor de rêve, là-haut, vers les Bâtiments scolaires qui auront leur destination. Une nouvelle rue, en construction, y amènera les visiteurs.

Certes, il faudra des coups de baguette de fées pour faire sortir de terre les bâtiments et les stands nécessaires au nombreux exposants, mais, avec une volonté consciente et forte, on vient à bout de tout. On finit même par se rendre maître de la poussière des petits faits qui voltigent dans l'air menu de toute grandiose entreprise.

Nous assistions à l'ouverture de l'Exposition de Sion, il y a tantôt vingt ans, et ce fut toute une révélation.

Chacun était étonné de ce que le Valais possédait.

On ne s'est pas endormi depuis.

Sous l'impulsion d'un gouvernement courageux, on a fait des efforts inouïs ; on a travaillé ; le pays s'est développé et enrichi.

Du fond de notre canton et de nos institutions démocratiques, les intelligences, les énergies, les capacités se sont dressées pour tirer de toutes et de chacune, dans le court laps de temps où la vie compte, le rendement maximum que peut fournir l'existence humaine.

Et voilà ce que nous verrons à Sierre !

L'agriculture, dans toutes ses branches, le commerce, l'industrie, le mécanisme, les travaux de l'esprit et du cœur, la pensée, tout portera, tout fera levier parce que tout a trouvé le point d'appui que cherchait Archimède.

C'est ce travail en commun, c'est cette confiance réciproque, c'est cette pénétration constante de toutes les classes de la société, l'une par l'autre, c'est cette harmonie volontaire que nous allons souligner, comme un spectacle digne d'envie, à nos Confédérés qui, une fois de plus, nous rendront cet hommage que si nous savons nous disputer copieusement, en politique, nous savons aussi évoluer et produire.

Réservez donc nos loisirs et nos ressources pour l'Exposition qui mettra en pleine lumière les progrès incroyables accomplis, ces dernières années, par notre Valais si limité dans ses moyens.

Districts et régions nous montreront leurs pratiques, leurs procédés, leur tour de main, et cette fête du travail, où règneront la bonne humeur et une mutuelle sympathie, apparaîtra comme un bateau de fleurs, quelque chose comme le navire des Argonautes partant à la conquête des trésors de l'avenir.

Il y aura de la joie aussi.

Nous nous défendons d'être un cinquantenaire morose et chagrin, ne comprenant plus rien aux plaisirs de la jeunesse. Si nous ne les partageons plus, nous savons, du moins, leur sourire encore.

Eh bien, à l'Exposition de Sierre, notre jeunesse trouvera ces plaisirs qui se feront plus doux parce qu'ils resteront sans regrets.

Tous donc, de la montagne et de la plaine, préparons de loin notre bâton pour nous rendre vers le lieu de pèlerinage économique que Sierre s'apprête à nous offrir.

Ch. Saint-Maurice.

LA FIN D'UN PROCÈS

On se souvient que le « Confédéré », à l'occasion des élections au Conseil national de 1925, a publié des articles injurieux et diffamatoires à l'adresse de M. Raymond Evéquo, conseiller national, à propos de l'octroi de la concession des forges motrices du Haut-Rhône que le « Confédéré » a appelé l'affaire de la Lonza.

Citée en justice, la rédaction du « Confédéré » a été condamnée par le Tribunal de première instance d'abord, puis par le Tribunal cantonal, à 300 francs d'amende, à 1000 francs d'indemnité et à tous les frais.

Nanti par voie de recours, le Tribunal fédéral a refusé d'entrer en matière.

Le jugement du Tribunal cantonal est donc définitif.

Nous félicitons M. Evéquo d'avoir porté cette affaire devant les tribunaux et nous sommes heureux qu'il ait obtenu pleine satisfaction.

ECHOS DE PARTOUT

Les obsèques du poète Federer. — Mercredi a eu lieu à Zurich la cérémonie funèbre organisée à la mémoire de l'abbé-poète Heinrich Federer. Le service religieux a été célébré le matin à l'église de Notre-Dame. L'allocution de circonstance a été prononcée par M. le professeur de Chastonnay.

L'inhumation au cimetière de Rehalp s'est faite en présence d'une foule considérable où l'on remarquait notamment M. Félix Moschlin, président de l'Association suisse des écrivains, entouré d'une nombreuse délégation, ainsi que des représentants de la Fondation suisse Schiller et du Leszekirkel de Hottingen, de nombreux écrivains suisses et étrangers. Une délégation de la société universitaire à laquelle appartenait le défunt a déposé sur la tombe les couleurs et la casquette du poète.

Les groupes chrétiens-sociaux du Conseil communal et du Grand Conseil étaient présents « in corpore ».

Le Conseil fédéral a adressé aux parents du poète Henri Federer un message de condoléances.

Pluies de boue et pluies de grenouilles. — Les bonnes gens se montrent très éfrayés, en Roumanie, au sujet d'une pluie de boue chue en certains endroits. L'aveu est à faire que ce n'est pas chose entre les plus naturelles.

Les savants, qui sont gens fort ingénieux, expliquent les pluies de boue par de la poussière en suspension dans la très haute atmosphère. Cette poussière aurait pour point de départ quelque formidable explosion volcanique. Ce n'est pas ce qui a fait défaut, si on repasse le bilan des six derniers mois.

Si quelque nuée plus hardie que les autres monte jusqu'à la poussière volcanique, elle la mêle à sa poussière d'eau, laquelle fort alourdie rechoit au sol sous forme de boue légère. Et voilà une théorie hautement aillée ou fantaisiste où peut-être se mêle quelque poussière de vérité. Il y en a d'autres, ne serait-ce pas celle-là, presque plus jolie, qui fait venir la poussière du Sahara, où quelque tourbillon gyrateur l'aurait aspirée jusqu'aux régions supérieures. On expliquerait du même coup les pluies de sang, lesquelles ne seraient que des pluies de boue rouge, la trombe ayant opéré, en Afrique, dans la région des terres rouges.

On a connu des pluies de sang dans le Midi, les pluies de grenouilles. Un jour, le sol est couvert de petites grenouilles sautillantes.

C'est encore une frasque des tourbillons aériens. Ils auraient vidé, quelque part, une mare aux grenouilles avec tous les glaires d'œufs qui y surnageaient. Là-haut, cette

poussière d'eau et ces glaires se promènent soutenus par la rafale. Les glaires d'œufs, un jour ou l'autre, s'étant trop rapprochées d'un plateau, y atterrissent après les plus fabuleux des voyages.

Ce sont, là, des explications qui tiennent du roman. Mais Boileau assure que le vrai peut parfois paraître invraisemblable. Va donc pour les tourbillons, la boue, le sang et les grenouilles.

Le mécanicien de village et l'avocat. — Un petit mécanicien de campagne se trouvait installé dans un café de Romille, commune de l'arrondissement de Montfort, en Bretagne, avec des amis, peu de temps avant l'ouverture officielle de la période électorale.

M. Le Douarec, député sortant, qui exerce la profession d'avocat à Rennes, et jouit comme tel d'une grande réputation, étant candidat dans l'arrondissement, on en vint à regretter qu'il n'y eût personne dans le pays qui voulût briguer les suffrages de ses concitoyens.

— « Je me porte, les gars ! » s'écria le mécano, nommé Barbot.

On paria. M. Barbot a tenu parole. Il s'est porté candidat républicain indépendant, et, au scrutin de ballottage, il a battu de plus de sept cents voix M. Le Douarec, qui au cours de la campagne électorale semblait vouloir donner des gages au parti de gauche, ce qui indisposa un grand nombre d'électeurs catholiques.

La chèvre et les billets de banque. — M. Faye, propriétaire à La Reynie, commune de Saint-Aulaire, près de Tulle (France), a constaté, en reprenant son veston qu'il avait accroché non loin de l'endroit où brouillait sa chèvre, que celle-ci avait mangé son portefeuille et les 4,200 francs en billets de banque qu'il contenait.

Simple réflexion. — Les difficultés nous accablent tous, mais c'est précisément pourqu'on ne l'a le droit de les rendre plus lourdes encore aux autres par sa mauvaise humeur, même si son cœur est oppressé par la peine.

Curiosité. — A Asti, sur le territoire de Vigliano d'Astri (Italie), on a découvert le squelette d'un mastodonte fossilisé, vraisemblablement un dinosaurien.

La découverte a été faite par un paysan occupé aux travaux agricoles. Deux mètres de la colonne vertébrale de l'animal ont été déterrés, mais l'extrémité de la colonne, qui doit être très longue, est encore ensevelie. Cette découverte paraît très importante.

Pensée. — La vie n'est pas un plaisir, elle n'est pas un chagrin, mais elle est un devoir.

Pie XI et la restauration de la musique sacrée

Intéressantes déclarations du
Souverain Pontife à l'occasion
du centenaire de Gui d'Arezzo

(De notre correspondant particulier.)

Rome, le 3 mai.

On vient de célébrer à Rome, par des fêtes très solennelles, le IX^eme centenaire de la venue dans la Ville Eternelle de Gui d'Arezzo.

Rappelons qui est Gui d'Arezzo. Né à la fin du X^eme siècle et devenu moine d'une abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, il est connu surtout pour avoir donné aux notes de la gamme les noms qui la désignent encore et qui sont un moyen mnémotechnique ingénieusement tiré de la première strophe de l'hymne des vêpres de saint Jean-Baptiste dont les hémistiches commencent par des sons en progression ascendante :

Ut queant laxis resonare fibris
Mira gestorum famuli tuorum.
Solve polluti labii reatum.
Sancte Joannes.

Enseignée par le moine Guido aux enfants de la maîtrise de l'abbaye de Pomposa, cette gamme continue d'être employée, après neuf siècles, par tous ceux qui font de la musique et dont beaucoup, sans nul doute, ignorent jusqu'au nom du moine d'Arezzo, appelé parfois Guy de Saint-Maur à cause des voyages qu'il fit à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, près de Sceaux.

La gamme n'est pas le seul titre de Gui d'Arezzo à notre reconnaissance. Il eut l'idée encore rudimentaire de la portée, en disposant les neumes sur une ou plusieurs lignes à des hauteurs variables, et en marquant en tête de la ligne la note qu'elle supporte (origine de nos clefs). Surtout il donna, dans son Micrologus et dans d'autres traités, une théorie à peu près complète de la musique, souvent répétée après lui et précieuse à consulter.

Le Pape Jean XIX s'intéressa beaucoup aux travaux du moine musicien et le fit venir au palais du Latran. Mais il dut vaincre les résistances de son humilité, et ce n'est qu'à un troisième appel qu'il se rendit à Rome. La date exacte de ce voyage qui eut lieu, en tout cas, avant 1032, est controversée, mais l'Association italienne de Sainte-Cécile a choisi ce printemps pour commémorer cette visite qui fut un gros événement, puisque Jean XIX ordonna que le système imaginé par Gui d'Arezzo fût adopté par toute l'Eglise pour l'exécution du chant sacré.

De grandes cérémonies ont eu lieu la semaine dernière à Rome avec des exécutions musicales auxquelles les soins les plus pieux avaient été apportés. Mardi avait lieu, à la Minerve, une messe pontificale où la « Società Polifonica Romana » exécutait, sous la direction de Mgr Casimiri, la célèbre Messe du Pape Marcel de Palestrina. Mercredi avait lieu, en la basilique de Sainte-Cécile, une autre messe solennelle où officiait S. Em. le cardinal Cerretti, titulaire de la vénérable église du Transtévère. Enfin, jeudi, le Saint-Père lui-même a voulu descendre à Saint-Pierre pour y célébrer la messe et y prier sur le tombeau de saint Grégoire-le-Grand, et ce fut sous la coupole de Michel-Ange une impressionnante manifestation de foi et d'art à laquelle les chants exécutés par l'Association de Sainte-Cécile, les Ecoles pontificales de musique sacrée et les « scholae » des séminaires et instituts de Rome donnèrent un caractère d'incomparable grandeur.

Un congrès de musique religieuse - Une lettre de Pie XI

En outre, l'Association de Sainte-Cécile avait réuni à Rome pendant cette même semaine un Congrès dont les assemblées s'accompagnaient de concerts et de conférences d'un grand intérêt.

Cette association ayant pour protecteur le cardinal Bisletti, le Souverain Pontife adressa à ce prince de l'Eglise, pour les congressistes, une lettre où il exprimait de façon fort intéressante sa pensée quant à la restauration de la musique sacrée :

« Dans vos congrès, écrit notamment Pie XI, vous vous inspirez avec un souvenir reconnaissant du « motu proprio » que notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X publia le 22 novembre 1903, c'est-à-dire il y a vingt-cinq ans. De ce « motu proprio », les efforts que tous les Céciliens, encouragés par les écrits et par l'exemple d'hommes très savants, avaient accomplis non sans grandes difficultés pour la restauration du chant grégorien et la rénovation de la musique sacrée, recurent de façon inspirée, ou certainement plus tôt qu'on ne l'eût jamais espéré, la confirmation de l'autorité apostolique. Notre prédécesseur, en effet, donna à ce propos des lois si sages qu'elles forment un véritable « corpus juris » en matière de musique liturgique. Cependant, comme il arrive souvent, spécialement quand de mauvaises habitudes doivent être déracinées, tandis que dans certains endroits on obéissait docilement à la volonté du Pontife, dans d'autres beaucoup se plaignirent que les prescriptions de Pie X aient été négligées ou que les anciens défauts se soient de nouveau manifestés.

Ce sera donc la tâche de votre congrès d'examiner lesquelles parmi les lois de Pie X ne sont pas encore observées, de rechercher ce qui manque pour répandre l'usage plus soigné du chant grégorien et de la musique ecclésiastique, d'étudier ce qui doit encore être fait pour obtenir là où elle n'a pas encore été réalisée la participation par le chant en commun du peuple mieux pénétré de l'esprit liturgique. Du résultat et du développement des discussions, Nous écouterons très volontiers le rapport que vous nous ferez, très chers fils. Que si dans les écrits de Gui l'on rencontre souvent des plaintes au sujet des défauts existants alors dans la manière de psalmodier et de chanter. Nous croyons que l'on ne pourrait mieux célébrer sa mémoire en cette solennité centenaire qu'en poursuivant avec une ardeur plus grande et en hâtant vers le résultat très désiré l'amélioration de la psalmodie et du chant que Gui appelait de ses vœux. »

Pie XI, on le voit, confirmait complètement les directions de Pie X et ce fait causa une joie très vive à tous ceux qui, en Italie, travaillent à l'œuvre qui fut si chère à l'ancien patriarche de Venise.

Un intéressant discours du Pape

Le Saint Père tint d'ailleurs à exprimer encore très clairement ses sentiments et sa volonté dans l'allocution qu'il adressa aux congressistes de Sainte-Cécile le jour même où il avait célébré la messe à Saint-Pierre à leur intention.

Le Souverain Pontife se défendit de vouloir faire un discours et voulut se borner à évoquer des souvenirs : souvenir de sainte Cécile louant Dieu dans les catacombes avant de souffrir le martyr, souvenir de Gui d'Arezzo « à qui est assurée avec l'admiration la reconnaissance de l'Eglise, qui trouve dans la musique sacrée l'expression des pensées les plus élevées de la prière, voix de l'humanité rachetée, cantique qui relie le ciel et la terre et fait monter les offrandes de bonté des âmes », souvenir de Pie X et de la grand-messe qu'il voulut chanter à Saint-Pierre en chant grégorien en 1904, souvenir de la glorieuse campagne pour la musique sacrée dont il venait de passer en revue tant de bons artisans, reconnaissant parmi eux et saluant avec joie l'abbé bénédictin Amelli et d'autres vétérans de ces luttes méritoires.

Avec ces vétérans, Pie XI voulut saluer un absent, le P. De Santi, qui fut le fondateur de l'Ecole pontificale de Musique sacrée à Rome et qui mourut quelques jours après Benoît XV.

Le cardinal Ratti était lié d'amitié avec le savant jésuite et il fut parmi ceux qui le visitèrent sur son lit d'agonie.

« Comme Nous venions de bénir le cher agonisant, dit en substance le Saint Père, Nous l'entendîmes, et d'autres personnes présentes avec Nous, dire dans un souffle de voix : « Eminence, restez avec moi... » Certains comprirent : « Restez encore un peu... » et c'était en effet une de ses phrases habituelles dans ses conversations affectueuses avec ses amis. Comme on était à la veille de l'entrée en conclave, d'autres voulurent voir dans cette parole un vœu prophétique. Alors, Nous ne voulûmes pas croire à cette interprétation... Nous étions le 28 janvier 1922. Quand Nous y avons pensé dans la suite, Nous avons senti le devoir de répondre au cher défunt : « Nous voici, Nous sommes toujours avec vous. » Et c'est la parole que Nous répétons volontiers en une circonstance aussi heureuse, mais à une condition, c'est que les Céciliens soient toujours avec Nous, soient toujours avec le Pape. »

Des applaudissements unanimes éclatèrent dans l'assistance comme une promesse, puis le Saint Père continua :

« Avec le Pape, avec ce Saint-Siège, avec ceux qui Nous y succéderont, avec cette Mère et cette Sainte Maîtresse romaine, parce que pour tous les rapports qui passent entre Dieu et les âmes, elle est l'unique Maîtresse autorisée. Vous Nous l'avez dit et Nous savons qu'il en sera ainsi. »

Les Céciliens suivront toujours et garderont comme maîtresse l'Eglise. C'est elle qui enseigne la grande prière, c'est elle qu'ils la demanderont et qu'ils en demanderont la meilleure interprétation. La prière de l'Eglise est celle qui vient du cœur de Dieu, de ce Dieu qui invita lui-même le premier à la prière et qui daigna formuler les paroles elles-mêmes de la prière. »

Ces déclarations pontificales méritent d'être connues à l'étranger. Elles porteront joie et réconfort à tous ceux qui travaillent, suivant la noble parole de Pie X, à faire en sorte que le peuple chrétien « prie sur de la beauté ».

Guardia.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les floralies de Gand

(Corresp. partic. du « Nouvelliste ».)

Versailles, le 2 mai.

Tous les cinq ans, se tient à Gand l'Exposition internationale de floriculture. Les principaux exposants sont les floriculteurs professionnels de Belgique, de la Hollande, du Danemark et de la France. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de la splendeur et de la magnificence de ces fêtes uniques au monde.

Puisqu'il m'a été donné de visiter cette exposition cette année, et que j'en ai rapporté un inoubliable souvenir, je ne résiste pas au désir d'en donner chez nous un résumé si succinct soit-il.

Du 21 au 30 avril, les Floralies ont attiré de toutes les parties de l'Europe des milliers de visiteurs dans la ville d'Arteveld, cette terre flamande, tout entourée d'un rempart de jardins et d'établissements horticoles.

C'est que, non seulement la manifestation des floriculteurs, mais la ville entière et surtout son quartier central, qui date du moyen-âge, présente un intérêt tout spécial au point de vue historique. La cathédrale de St-Bavon, le beffroi, sont des monuments incomparables du XIII^e siècle. Le Château des Comtes date de l'an 800.

Il est impossible de dire l'animation qui régnait dans cette ville de Belgique durant la dernière semaine !

Une ancienne caserne royale a été arrangée pour servir aux fêtes publiques. C'est là, sous une surface vitrée de 12,000

mètres carrés, fermée de deux côtés par une haute tourelle, qu'étaient exposées les fleurs de toute espèce.

Cette année-ci, le palais des Floralies attirait spécialement l'attention par l'exposition de cactus, de palmiers, d'azalées et des broméliacées.

Je ne dirai pas beaucoup sur les trois premiers groupes pour m'étendre un peu plus sur le dernier.

Les cactus, disposés avec un goût, un art parfaits, mélangés à une certaine rusticité donnée par de la rocaille au-dessus d'un fin sable gris, étaient représentés dans toutes leurs familles, dans toutes leurs espèces. L'on pouvait voir, à côté les uns des autres, les *Cereus Echinocercus* à tige basse et molle, les *C. Pectinatus* avec ses aiguillons en forme de peigne ; les *Cierge*s rampants ou grimpants avec leurs fleurs diurnes et nocturnes ; les *Cierge*s en colonne. Les *Cereus Echinocactus*, à tiges assez globuleuses, entourées de côtes verticales ou en spirales, avec leurs nombreuses subdivisions *E. glaucus*, *E. hystrix*, *E. myriostigma*, *E. mammulosus*, etc. forment un groupe d'une beauté incomparable.

Les *Epiphyllum* brésiliennes aux tiges très basses, donnant un grand nombre d'articles foliacés ovoïdes, sont des fleurs spéciales à l'ornementation des appartements et à la garniture de terres tempérées sèches. Toutes les espèces s'y trouvent aussi.

Dans l'aile d'en face, la gauche de ce vaste palais floral, l'on se croirait dans un centre africain où l'on rencontre tous les genres de palmiers.

La majesté de leur port les classe en tête des végétaux monocotylédons. Certains sont de grands arbres : tels les dattiers, les cocotiers ; un grand nombre sont acaules, c'est-à-dire qu'ils gardent la taille de sous-arbrisseaux ; d'autres, enfin, sont des lianes grêles qui entourent et grimpent jusqu'au haut des arbres les plus élancés.

Les six tribus et les espèces qui les composent y sont largement représentées : la tribu des *Coryphées*, dont les *Phoenix*. Ces plantes sont à carnelles libres, à fleurs souvent hermaphrodites, à feuilles en éventail. La tribu des *Lépidocargées* aux fleurs polygames-monoïques. Les *Boracées* et les *Cocainées* aux feuilles pennées sont très belles.

Au centre, les azalées aux couleurs variées forment des dessins artistiques.

Des variétés arbrisseaux rustiques intercalées dans celles de serre forment un ensemble éblouissant de couleurs mélangées à celles des *Rhododendrons* sur une surface de plus de 400 mètres carrés.

Voyons maintenant le stand plus beau encore, si c'est possible, et plus vaste des *Broméliacées*.

De l'entrée de l'exposition on a une vue superbe sur ce coin du fond où mille couleurs s'étalent au bord d'un clair ruisseau qui descend en zig-zag une douce pente couverte de mousse.

C'est sur ces deux versants, coupés par de petits sentiers bordés de pierres de tuff, où circule toujours une foule compacte de visiteurs, que se trouvent les divers lots de *Broméliacées*, tous plus beaux et mieux disposés les uns que les autres.

L'Ananas est le type de cette famille, mais toutes les plantes qui la composent n'ont pas comme lui les ovaires agglomérés et soudés en un seul fruit ; elles en conservent cependant la taille et croissent presque toutes sous les tropiques. Ces végétaux, ordinairement acaules, au feuilles coriaces, dures, engainantes, formant rosette ou une sorte de cornet au milieu duquel naît l'inflorescence, sont de toute beauté.

Ici aussi, les tribus des *Broméliées* et des *Pictairnées* sont largement représentées.

Le temps me manque pour donner une place convenable aux orchidées, aux népenthacées, aux liliacées, aux amaryllidées, géraniacées, etc., etc... ainsi qu'au petit jardin alpestre de l'extérieur, avec, au milieu, son petit chalet rustique, qui s'attirait force compliments !

Quelques promenades dans la campagne, aux environs de Gand, dans le but de visiter quelques établissements horticoles commerciaux, m'ont donné l'occasion d'admirer le goût qu'ont les Belges dans les diverses cultures : horticulture, floriculture, qui viennent en premier rang ; l'arboriculture tient une large place dans le commerce et enfin l'arboriculture et l'élevage font des campagnes de Flandre une des plus riches et des plus belles contrées de l'Europe.

C. M.

Etud. à l'Ecole nation. d'Horticulture à Versailles.

Des grélons tuent six enfants

Mercredi un gros ouragan s'est abattu sur la ville de Cluj (Klausenburg). La population, qui fêtait le 1^{er} mai, a été surprise au milieu des champs. Des grélons de la grosseur d'un œuf de poule sont tombés, tuant six enfants et blessant une dizaine de personnes. Des vitres ont été cassées et des devantures de magasins endommagées.

Ouvrier tués sur un téléfère

Dans la haute vallée de Camonica, près du lac de Salarno (Italie), quatre ouvriers avaient pris place dans la cage d'un téléfère. A mi-chemin, la cage montante se trouva en face d'une cage descendante vide. La collision ne put être évitée.

La cage contenant les ouvriers se renversa et les occupants furent précipités d'une hauteur de 40 mètres au fond de la vallée.

Deux d'entre eux furent tués sur le coup et les deux autres grièvement blessés.

Un chèque de cinq millions a disparu

Le « Journal » relate qu'un chèque barré de 5 millions de francs a disparu le 10 avril d'un sac postal entre Paris et Macon. Le chèque était inclus dans une lettre adressée par une puissante firme parisienne à une banque du littoral. C'est en vérifiant dans le train après le départ de Paris le contenu du bordereau que les postiers s'aperçurent de la disparition de la valeur. Aucune piste sérieuse n'est encore suivie. Quoique barré le chèque serait négociable.

Des bandits étranglent une octogénaire

Mme Vve Caroline Lemoine, âgée de 78 ans, a été découverte étranglée, vendredi matin, dans le logement qu'elle occupait près de la place d'Italie, à Paris.

Des premières constatations, il résulte que Mme Lemoine a été étranglée, puis étouffée sous des couvertures. Le vol est le mobile du crime ; mais les malfaiteurs n'ont pu emporter que des objets de peu de valeur.

D'après les déclarations du fils de la victime, celle-ci ne possédait pas d'argent et aucun objet de grande valeur.

Le service de l'identité judiciaire a pu relever quelques empreintes qui permettent peut-être l'identification de l'assassin. L'enquête se poursuit activement.

NOUVELLES SUISSES

Meurtrier de sa femme

Les débats de l'affaire Glatz, de Bonfol (Jura bernois), accusé du meurtre de sa femme, se sont terminés mercredi dans l'après-midi.

Après la lecture de l'acte d'accusation qui est accablant pour Glatz, on a procédé à l'audition des experts médico-légaux. Ceux-ci n'ont pas pu déclarer d'une façon catégorique que les coups que dame Glatz portait à la tête provenaient d'une main criminelle ou d'une chute dans l'escalier.

L'accusé confirme sa dernière version : sa femme, en état d'ivresse, serait tombée dans l'escalier et se serait de la sorte grièvement blessée.

Un seul témoin est entendu : l'épouse du gendarme de Bonfol, qui aurait vu la scène et aurait entendu Mme Glatz crier : — Je saigne ! Tu m'as donné le coup de la mort !

Le procureur général, M. le conseiller national Billieux, prononce un réquisitoire sévère, montrant Glatz comme un ivrogne et déclarant que c'est certainement sous l'empire de l'alcool qu'il a frappé la malheureuse femme. L'orateur ne croit pas à la version de l'accusé. Il conclut à l'entière responsabilité et culpabilité de Glatz.

Me Jean Meyer, défenseur, plaide le doute en faveur de son client, demande l'acquiescement, ou subsidiairement, qu'il lui soit tenu compte des circonstances atténuantes.

Le jury revient de la salle de ses délibérations avec un verdict affirmatif, mais accordant les circonstances atténuantes, ce qui permet à la Cour de réduire la peine de deux ans et demi requise par le ministère public, à un an de maison de correction, sous déduction de six mois de prison préventive.

LES ACCIDENTS

Coup de pied de cheval.

Un garçonnet de 9 ans, le petit Heiter, de Cormondes-le-Grand, que son père avait envoyé à l'écurie pour donner des soins au cheval, a reçu de la bête un violent coup de pied qui lui a fracturé la jambe droite. Le petit a été transporté à l'hôpital cantonal à Fribourg.

Distraction mortelle.

Mercredi, à 17 h. 15, une camionnette de l'huilerie « La Semeuse » suivait l'artère nord de la rue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, quand, à un débouché, le conducteur s'aperçut qu'il fonçait sur un curieux occupé à regarder une affiche de cinéma. Le piéton, distrait, n'entendit pas venir la lourde machine, tandis que le conducteur s'efforçait d'arrêter sa voiture, mais en vain.

Le piéton fut projeté à terre et le véhicule lui passa sur la poitrine. Relevé inanimé et transporté à la pharmacie Béguin,

il y succombait au bout d'un quart d'heure à une hémorragie interne et à une fracture du crâne.

Il s'agit de M. Ernest Lambelet, 56 ans, architecte distingué et très estimé. Le défunt laisse une veuve et deux enfants âgés l'un de trois ans, l'autre d'un an et demi.

Aucune faute ne paraît imputable au conducteur de la camionnette.

Drame de passage à niveau.

Mercredi, à Glaris, à un passage à niveau près d'Ennenda, une fillette de deux ans, la petite Hoesli, a été happée par un train de marchandises et tuée.

Il voulait voir un déraillement

L'auteur de l'attentat contre le train express 95 Zurich-Coire a été arrêté. Il s'agit d'un ouvrier de fabrique âgé de 23 ans et demi, Frédéric Aschwander, d'Isenthal (Uri).

On se souvient que l'on avait trouvé sur la voie ferrée entre Sibnen et Reichenburg, une poutre. L'exploitation, cependant, n'avait que peu souffert des suites de cet attentat. Aschwander s'était informé à la station de Sibnen de l'heure du départ du train et, alors qu'il n'était pas observé, avait posé en travers de la voie une poutre qui se trouvait à proximité.

Il se trahit le jour suivant, car il demanda au fils du gendarme des renseignements sur l'attentat, alors que celui-ci n'était pas connu du public.

Aschwander a déclaré qu'il avait voulu se rendre compte de ce qu'était un déraillement.

Cet attentat n'a rien à voir avec celui d'Immensee.

Incidents dans une compagnie

Le capitaine Lenziger, procureur à Saint-Gall, a été chargé de faire une enquête sur les incidents qui se sont produits il y a quelques jours à la III^e compagnie du bataillon 84. Un ordre n'ayant pas été exécuté exactement, les hommes durent recommencer le travail. Puis, l'ayant fait comme il faut, ils considèrent une nouvelle répétition comme une chicane et faillirent à la discipline. Mais il n'y a pas eu de meneurs et aucune préméditation. Aucune arrestation n'a été opérée. La plus grande partie des cadres et des soldats habitant dans d'autres cantons ont été interrogés avant le licenciement. Les autres soldats habitant Appenzell et les environs seront interrogés cette semaine et au cours de la semaine prochaine. L'interrogatoire s'étendra à plus de cent hommes.

Jusqu'à présent, l'enquête a montré que l'incident est dû à un accès subit de mauvaise humeur et qu'il n'y a nullement le caractère d'un complot.

Skieurs perdus dans les Clarides

Lundi soir, deux jeunes Vaudois de 20 ans, MM. Notz, employé de commerce à Lausanne, et son ami Ernest Thilo, fils du pasteur Thilo, de Moudon, élève de la classe graphique de l'école des arts et métiers de Zurich, étaient partis en ski dans la région des Clarides. Ils pensaient être de retour à Zurich mardi soir.

Or, depuis leur départ, on n'a plus aucune nouvelle d'eux.

Dans la matinée de jeudi, le tenancier de la cabane des Clarides qui, en hiver, habite Linthal, est parti avec son valet de ferme à la recherche des deux disparus.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

* Au 31 décembre 1927, l'impôt fédéral de guerre avait rapporté, suivant le rapport du département des finances, fr. 778,186,485, dont fr. 61,662,156 reviennent aux cantons et fr. 110,137,258 au fonds de chômage.

* Jeudi, vers 16 heures, un orage assez violent a éclaté sur la ville de Neuchâtel et les environs. Les dégâts semblent être assez importants dans la région de Corcelles.

* Récemment mourait à Toulouse le général Ferradini, commandant la 34^e division d'infanterie. Pendant qu'il recevait des soins chez un dentiste, un pivot dentaire s'introduisit accidentellement dans les voies respiratoires du patient et une gangrène pulmonaire se déclara peu après ; trois opérations chirurgicales furent impuissantes à enrayer les progrès du mal. La veuve du général a porté plainte contre inconnu pour homicide par imprudence et a formulé une demande de dommages-intérêts.

* Le conseil de la paroisse catholique de Morges a fait l'acquisition pour 45,000 fr. de l'ancien Hôtel de la Croix d'Or, en vue d'y installer plus tard l'école catholique et les logements pour le corps enseignant.

* Les chasseurs charmeysans ont capturés, mardi, un nouveau chamois femelle. Ils ont à leur disposition, maintenant, trois couples, qui seront expédiés à Londres dans peu de temps.

* A Geesthacht, près de Hambourg (Allemagne), un incendie a détruit en moins de

trois heures près de vingt maisons. Vingt-deux familles sont sans abri. Elles ont été recueillies par les voisins. On ne signale pas de victimes. Quelques pièces de bétail sont restées dans les flammes. La plupart des immeubles étaient assurés.

NOUVELLES LOCALES

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

Arrêtés. — Le Conseil d'Etat porte les arrêtés ci-après :

1. le règlement du subventionnement des vignes reconstituées sur cépages américains ; 2. concernant la protection du vignoble contre les maladies de la vigne.

Cours scolaires d'été. — Il adopte un règlement concernant les cours scolaires d'été.

Pour Sion. — Il autorise M. Charles Mathis, instituteur à Grimisuat, à fonctionner comme agent de l'Office des poursuites et faillites du district de Sion, en conformité de l'art. 7 de la loi du 26 mai 1891 concernant l'exécution de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Homologations. — Il homologue : 1. le règlement concernant la police du feu et l'organisation du corps des sapeurs-pompiers dans la commune d'Eyholtz ; 2. les statuts de la Laiterie Modèle de Saxé-Fully ;

3. les statuts du syndicat d'élevage de l'espèce caprine dans la commune de Lourtier.

Inspecteurs du vignoble. — Sont nommés inspecteurs du vignoble :

1. M. Mayor Lucien, pour le vignoble de Bramois ;

2. M. Carron Etienne, pour le vignoble de Fully.

Caisses Raiffeisen. — Toutes les conditions légales étant remplies, la Caisse de crédit mutuel, système Raiffeisen, des Agettes, est autorisée à recevoir des dépôts d'épargne, conformément à l'Ordonnance du 16 décembre 1919 sur la matière.

NOS PÈLERINS A LOURDES

Nous recevons vendredi matin le télégramme que voici :

« Pèlerins sont tous fort bien arrivés à Lourdes. Leur enthousiasme est grand. Ils ont, aux pieds de la Grotte miraculeuse, une pensée pour leurs familles et leurs amis. Le Comité. »

UN CITOYEN DE RIDDES

QUI FROLE LA MORT

Le correspondant de Sion à la « Tribune de Lausanne » signale la belle conduite d'un employé des C. F. F. qui, en gare de Sion, a sauvé, au péril de sa sienne, la vie d'un vieillard imprudent.

M. François Darbellay, âgé de 78 ans, habitant Riddes et arrivant de cette localité à Sion où il avait affaire, débarquait sur le quai No 2 de la gare, à 11 h. 04, mercredi matin. Plus lent que les autres voyageurs, le vieillard traversa les voies, pour sortir de la gare, au moment où tous les autres voyageurs avaient déjà passé et où survenait le train omnibus venant de Brigue, masqué à la vue du pauvre homme par une locomotive en stationnement sur la première voie.

Le danger n'avait pas échappé à M. Emile Romailleur, commis de Ire classe à la gare de Sion, qui s'élança au secours du vieillard avec une rare présence d'esprit et réussit à l'immobiliser, entre deux voies, au moment où le train s'arrêtait, à quelques centimètres des deux hommes.

De nombreux témoins de la scène, très impressionnés, ont vivement félicité M. Romailleur de sa prompte et courageuse intervention ; quant au pauvre vieux, il comprit qu'on venait de lui sauver la vie et remercia chaleureusement celui qui s'était porté à son secours.

Accident à la poudrière de St-Maurice

Jeudi soir, un accident s'est produit à la poudrière militaire qui se trouve au-delà de la gendarmerie vaudoise, sur la route de Bex, mais à deux pas du Pont de St-Maurice.

Des mines avaient été posées et trois soldats étaient chargés de les faire partir. Deux hommes étaient parvenus à allumer les mèches. Un troisième, nommé Parbano, âgé de 21 ans, qui accomplissait son premier cours, ne parvint à allumer, avec la même rapidité, celle dont on l'avait chargé.

Ses camarades, prévoyant que les autres mines allaient partir, lui crièrent de se hâter de remonter la cheminée au moyen de la corde à disposition, mais, fidèle à la consigne reçue, Parbano voulut persister dans sa tâche. Malheureusement, les premiers coups de mine partirent et lui firent de graves blessures aux mains, aux pieds, au dos et à la tête. Le blessé put encore saisir la corde et fut tiré de sa pénible situation par ses camarades inquiets et impressionnés. Transporté à la Clinique Saint-Amé, Parbano, fort heureusement, va aussi bien que possible. Sa vie n'est pas en danger.

"CAMPARI"
l'apéritif

Match des reines

Ont été citées à l'ordre du jour et sorties vainqueurs au lauréat du 29 avril 1928, à Martigny, les reines appartenant aux propriétaires suivants :

- Fellay Hercule, Bagnes.
- Pellissier, Maurice, Bagnes.
- Birker Frères, Bagnes.
- Granges Amédée, Orsières.
- Michaud Jules, Boverrier.
- Moret Melchior, Martigny-Combe.
- Giroud Joseph, Martigny-Combe.
- Rouiller Paul, Martigny-Combe.
- Rouiller Henri, Martigny-Combe.
- Saudan Albert, Martigny-Combe.
- Moulin Henri, Vollèges.
- Montfort Jules, Martigny-Bourg.
- Baumann Rodolphe, Martigny-Bourg.
- Meunier Albine, Martigny-Bourg.
- Giroud Denis, Martigny-Bourg.
- Giroud Ullyse, tailleur, Martigny-B.
- Farquet François, Courvieux, Martigny.
- Crittin Aimé, Riddes.
- Volluz Charlot, Charrat.
- Ebener Jean-Louis, Bramois.
- Savioz Jean, Ayent.
- Ducrey Jules, Leytron.
- Ançay Paul, Fully.
- Dorsaz Symphonien, Fully.
- Carrupt Marcel, Chamason.

Il est à noter que la reine cantonale appartenant à M. Amédée Granges n'a perdu qu'une seule lutte avec la reine d'Ardon, appartenant à M. François Farquet. Nous apprenons aussi au dernier moment que M. François Farquet a acheté la reine cantonale.

Secrétariat F. V. P. R. C. L. Martigny.

AVICULTURE

La Fédération valaisanne des Sociétés d'apiculture recommande aux apiculteurs d'acheter les œufs à couver, poussins, jeunes volailles dont ils ont besoin chez les apiculteurs du pays. Ils y trouvent de la volaille adaptée aux conditions de notre climat.

Voici la liste des éleveurs valaisans que les sociétés d'apiculture nous ont transmises :

Société d'apiculture de Sierre :
Arnold Edouard, Sierre (races Rhodes-Island).
Clausen Adolphe, Sierre (Faverolles).
Montani Louis, Salquenen (Plymanth Rock barrées).

Société d'apiculture de Sion :
Roch Ernest, Pont de la Morgue (Leghorn blanche, Oie de Toulouse).
Kuonen Gottlieb, Sion (Minorque noire).
Pérolaz Jules, Sion (Sussex herminée, Bantane, Orpington noire).
Bourquis Henri, Sion (Bresse blanche, Leghorn blanche, Faverolles, Houdan).

Société d'apiculture de Martigny :
Mme Vve d'Antoine Torrione, Martigny (Faverolles saumons).
Gaillard Paul, Martigny-Ville (Faverolles saumons).
Machoud A., Martigny-Ville (Faverolles saumons).
Rouiller A.-L., pierriste, Martigny-Ville (Faverolles saumons).
Rouiller Joseph, Martigny-Ville (Faverolles saumons).
Guex Charles, Martigny-Ville (Wyandottes blanches).
Morand Francis, ferme « Capioz », Martigny-Ville (Wyandottes blanches, Leghorn argentées).

Société d'apiculture de Monthey :
Défago Henri, professeur, Monthey (Bresse blanche, Rhodes-Island).
Maison de santé, Malévoz (Rhodes-Island, Leghorn blanche, Orpington noire, Canard de Rouens, Canard de Barbarie).
Chappex Antoine, directeur de banque, Monthey (Rhodes-Island).
Pera Arnold, propriétaire, Monthey (Leghorn blanche).

Le Comité.

Navigation

Dès et y compris vendredi 4 mai, les stations de la Belotte, Bellèrive, Anières, Yvoire, Anthy et Seiez seront de nouveau desservies par les bateaux à vapeur. Seules les stations de Bellevue, Céligny et St-Sulpice continueront à ne pas être desservies jusqu'à nouvel avis.

Etudiants cliniciens

L'Association lausannoise des étudiants cliniciens a renouvelé comme suit son comité pour le semestre d'été 1928 : Président, P. Bloch ; vice-président, J. Rosset ; caissière, R. Picot ; secrétaire, J. Ribordy.

La vigne

Le temps chaud dont nous jouissons depuis quelques jours est éminemment profitable à la vigne. Elle avance très rapidement, et déjà on peut constater que la « sortie » sera bonne, ce qui n'était pas le cas l'année dernière.

L'acariose des abeilles en Valais

Depuis 1922, l'acariose des abeilles se propage un peu partout, ce qui cause bien des soucis à nos apiculteurs. Malgré les mesures énergiques prises par le Département de l'Intérieur, cette maladie a pu s'étendre et il est à craindre que les zones restées indemnes jusqu'ici soient contaminées.

L'acariose, qui est la maladie la plus contagieuse chez les abeilles, ne peut être combattue efficacement, vu qu'actuellement il n'existe pas de remède. Le seul moyen qui permet de maîtriser la maladie consiste à soufrer immédiatement les ruches atteintes.

La maladie se propage, en général, par les transactions commerciales causant le déplacement de ruches, d'essaims ou de reines.

C'est pourquoi nous engageons vivement les apiculteurs de notre canton à aider l'Etat dans la lutte contre l'acariose en évitant tout transfert de ruches. A ce sujet, nous tenons à attirer l'attention des intéressés sur l'arrêté cantonal du 29 avril 1927, concernant la lutte contre l'acariose, arrêté qui :

1. met à ban tout le territoire du canton ;
2. interdit d'introduire, de changer d'emplacement les colonies, essaims, ruches ou ruchers sans une autorisation écrite de la Station cantonale d'Entomologie appliquée à Châteauneuf. Cette autorisation n'est accordée qu'après un examen microscopique effectué aux frais du demandeur ;
3. interdit de vendre, acheter, prêter, donner ou déplacer des colonies, essaims ou ruches d'un rucher à l'autre.

Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront punies d'amendes de 10 à 500 fr. à prononcer par le Département de l'Intérieur, sauf recours dans les 20 jours au Conseil d'Etat.

Les inspecteurs des ruchers et leurs délégués, les agents de la police cantonale et ceux de la police communale sont qualifiés pour dénoncer les contrevenants.

Par la même occasion, nous informons les apiculteurs que, pour ne point entraver la lutte contre l'acariose, il ne peut être accordé aucune autorisation de transférer (importation ou exportation) des ruches d'une zone infectée à une zone non contaminée ou vice-versa.

Station d'Entomologie appliquée, Châteauneuf.

Culture potagère de montagne

Nous portons à la connaissance des intéressés que des cours pratiques de culture potagère seront donnés dans les localités suivantes :

A Nax, jardin de M. Luisier, le 5 mai, samedi, de 14 à 16 heures.

A Baar-Nendaz, chez M. Pitteloud, le lundi 7 mai, de 14 à 16 heures.

A Basse-Nendaz, chez M. Fournier, pi-queur, le mardi 8 mai, de 14 à 16 h.

A Haute-Nendaz, chez M. Michelet Barthélemy, inst., le mercredi 9 mai, de 14 à 16 heures.

A Lens, chez M. Cordonnier Jean, le jeudi 10 mai, de 14 à 16 heures.

A Chemin, chez M. Pelland André, le vendredi 11 mai, de 14 à 16 heures.

A Sarreyer-Bagnes, chez M. Maret Théophile, le samedi 12 mai, de 14 à 16 h.

En cas de mauvais temps, le cours sera renvoyé à une date ultérieure.

Laurent NEURY, Jardinier-Chef, Châteauneuf.

Subventionnement des vignes reconstituées sur cépages américains

Les personnes qui prétendent avoir droit aux subsides pour les vignes reconstituées en 1928, doivent s'inscrire immédiatement, mais au plus tard pour le 14 mai, auprès du greffe de la commune de situation.

Les intéressés sont priés de consulter à cet effet l'arrêté du Conseil d'Etat publié au « Bulletin officiel » du 4 mai 1928. (Communiqué.)

Chorale des instituteurs

La répétition de la Chorale des instituteurs aura lieu à Saxon le 8 mai prochain.

En raison des décisions importantes qui seront prises à cette occasion, nous prions vivement les instituteurs de ne point manquer à notre appel et de participer nombreux, très nombreux à la séance.

A quelques abonnés

Nous vous prions de réserver un bon accueil à la carte-rembours qui vous est présentée ces jours par la poste. Nous vous en serons reconnaissants.

Administration du NOUVELLISTE.

LENS. — Le tirage de la tombola de l'« Edelweiss », société de musique, préalablement fixé au 6 mai, est renvoyé au 3 juin prochain. Le Comité.

MARTIGNY-COMBE. — (Corr.) — Que penseriez-vous d'une société de jeunesse qui déserte sa propre commune pour aller se délasser et tourner en rond hors de celle-ci ? Vous taxeriez cette attitude d'idiote, d'offensante même, pour les habitants, dont une partie, qui pour n'être pas ou plus à même de se livrer activement aux ébats et aux jeux, n'en aiment pas moins à y assister, sans être astreints à une longue course ; vous contempleriez, sans y croire, ce démanchement à la cloche de bois et vous vous garderiez bien de faire un pas, un seul, pour vous y joindre.

Quelle opinion, d'autre part, auriez-vous du président de la commune sollicitée, qui prend les fuyards, que nul ne poursuit d'ailleurs hors la folie de la persécution, sous sa protection et recueille sur son territoire les pseudo-bannis ? Qu'un tel geste n'a rien de bien martial, qu'il est souverainement inamical et délibérément déplaisant vis-à-vis de l'autorité de la commune voisine et que de telles flagorneries et flatteries ne grandissent en rien le prestige d'un magistrat.

Voici de quoi il s'agit :

Le 22 avril dernier, la kermesse de la Société de jeunesse conservatrice de Martigny-Combe a été suspendue par la pluie au moment où elle battait son plein. Le même jour, sachant que le dimanche suivant, 29 avril, était consacré au match, désormais célèbre, des reines à cornes, le comité obtint de l'autorité compétente l'autorisation de poursuivre la kermesse le dimanche 6 mai. En ce moment-là, la jeunesse radicale n'avait fait aucune démarche quelconque auprès de cette autorité en vue d'organiser un bal ce même jour, 6 mai. Plus tard, il est vrai, elle a demandé à celle-ci cette autorisation. Elle lui a été refusée, tout naturellement, l'existence de deux bals ou deux kermesses ne pouvant raisonnablement se concevoir simultanément dans notre modeste petite commune, et le calendrier comportant fort heureusement des dimanches après le 6 mai.

Qu'y a-t-il d'extraordinaire dans ces faits et quoi de plus correct ? Y a-t-il en cela quoi que ce soit qui puisse laver nos radicaux-socialistes du ridicule de donner leur bal au Bourg de Martigny ? et le président de ce Bourg de les recevoir les bras ouverts, ainsi que des martyrs ?

Le bal radical doit nécessairement et inéluctablement avoir lieu le 6 mai, toute autre date étant exclue ? Est-il écrit que les radicaux de La Combe ne pourront, en l'an de grâce 1928, danser qu'à la date fatidique du 6 mai et que les autres dimanches nous les verrons raidis, ankylosés, figés, pétrifiés, momifiés, cristallisés sur place ?

Allons donc ! Là d'ailleurs n'est pas la question : les radicaux de La Combe, remplaçant par le chahut et le vacarme ce que, journellement, ils perdent en qualité et en quantité, ont tellement dansé dans leur commune qu'ils sont à bout de souffle et ont mis tout en œuvre pour créer un prétexte qui pût apparemment justifier leur lamentable exode.

Et puis, voyez-vous, il y aurait eu cumul ; il paraissait indiqué de l'éviter ; cela n'a pas dépendu de nous et cumul il y aura donc. Kermesse et bal sur la rive gauche, boucan sur la droite, ce, de par la grâce de M. le président de Martigny-Bourg. Cette fois, ça y est, plus de doute, il a la « cumulte ». Nous ne saurions mieux faire que de le confier aux soins éclairés de ses bons amis de Martigny-Combe.

Ceci expliqué, nous ne pouvons que souhaiter à nos malheureux exilés le meilleur succès, beau temps et grand soleil.

Les amis de l'« Amitié », qui groupe la brillante jeunesse conservatrice de Martigny-Combe, pleine d'avenir, qui a réduit ce pauvre parti radical à l'état larvé, se feront un devoir en même temps qu'un plaisir de venir dimanche leur apporter le témoignage de leur estime et de leur sympathie ; ils leur donneront leur appui effectif avec d'autant plus de générosité et d'ardeur que sa vitalité et ses succès excitent la colère et la haine de leurs adversaires, qui viennent de l'attaquer sans raison et sans excuse, avec des armes étrangères à la loyauté.

L'« Amitié » ne les imitera pas et conservera sa dignité et la confiance dont l'entoure l'immense majorité de la population de Martigny-Combe.

MARTIGNY. — Société de tir militaire « La Dranse ». — Les sociétaires sont convoqués en assemblée générale, samedi 5 mai, à 20 h. 30, à la salle du Café de Genève. Présence indispensable. Les tirs auront lieu les 6 et 13 mai, dès 6 heures. Apporter les livrets de service et de tir.

MARTIGNY. — Cours de pâtisserie. — Un cours de pâtisserie sera donné lundi 7 mai à l'Hôtel du Grand St-Bernard, et mardi, 8 mai, à l'Hôtel des Trois Couronnes, à Martigny-Bourg. (Voir aux annonces.)

MARTIGNY. — Boucherie chevaline. Notre canton vient de s'enrichir d'une innovation économique. La boucherie chevaline qui vient de s'ouvrir à Martigny est, en effet, la seule en Valais.

Avec les installations hygiéniques modernes, la surveillance officielle de toutes les denrées alimentaires et de la viande en particulier, l'abattage régulier de chevaux et la vente de cette viande ne donnent plus lieu, comme autrefois, à une cer-

... mes plus grands éloges ... (No. 2393 d'environ 3000 lettres de reconnaissance)

« Je profite en outre de l'occasion pour vous exprimer mes plus grands éloges en faveur de votre Virgo. Ce café mérite vraiment d'être connu dans toutes les classes de notre peuple » ... Mme B. B., à B.

VIRGO
Virgo, surrogat de café, 500 gr. 1.50, Sykos, café de figues, 250 gr. .50. NAGO, Olten.

taine répulsion qui, actuellement, n'est plus justifiée et ne s'expliquerait que par un manque d'accoutumance.

Nous souhaitons bon succès au nouvel établissement, pour le grand avantage du consommateur peu fortuné et de l'agriculteur qui ne doit que trop souvent se débarrasser à vie prix, à la suite d'un accident, de son fidèle compagnon de travail.

MONTHEY. — Etat civil d'avril. — Naisances : Gollut Maria-Elisabeth, de Camille, de Massongex. Balley Albert, de Léon, de Bourg-St-Pierre. Donnet-Descartes Marie-Isabelle, de Claude, de Monthey. Tozzini Raymond-Jacques, d'Eugène, Italie. Petten Pierre-Noël, de Pierre, Italie. Raboud Marc-Laurent, de Félix, de Monthey. Mosimann Liselotte, de Werner, de Lauperswil (Berne). Kalbermatten Antoine, de Ephrem, de Blatten (Valais). Parachini Suzanne-Marguerite, de César, Italie. Gabaglio Hortense-Andrée-Emilie, d'Angelo, Italie.

Décès : Fornage Germaine, 18 ans, de Troistorrens. Donnet-Descartes née Martin Louise, 74 ans, de Monthey. Berra née Berra Angèle, 37 ans, de Champéry. de Champs de Saint-Léger de Brécard née de Montessus Marie-Catherine-Françoise, 52 ans, France. Farquet Maurice-Joseph, 45 ans, de Vollèges, domicilié à Genève.

Mariages : Maître Henri et Chevalier Alice. Elber Oscar et Aebi Marie. Duchoud Ernest et Rithner Claudine.

ST-AURICE. — Assemblée générale de la Société de tir militaire « Agaunoise ». — L'assemblée générale des membres de la Société de tir militaire « Agaunoise » a lieu ce soir, 5 mai, à 20 h. 1/2, Grande Salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

1. Rapport présidentiel ; lecture du protocole.
2. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes.
3. Organisation des tirs obligatoires.
4. Nomination du Comité et des vérificateurs pour 1928.
5. Divers.

Les tirs obligatoires sont fixés aux dimanches 6 et 13 mai, au stand de Vérollez ; le 6 mai, de 13 h. à 18 h. ; le 13 mai, de 7 h. à 10 h. et de 13 h. à 17 h.

Les membres non-astreints et les jeunes tireurs peuvent prendre part à ces tirs et y sont cordialement invités.

Les membres astreints se présentent avec les livrets de service et de tir.

Le Comité.

La vacance au Conseil d'Etat

Aujourd'hui, vendredi, se sont réunis à l'Hôtel Terminus, à Sierre, les délégués des communes du district de Sierre, au nombre de 62, et ont décidé à l'unanimité de revendiquer le siège pour le district et à l'unanimité encore de présenter la candidature de M. l'avocat André Germanier, de Granges.

Spectacles et Concerts

Cirque Knie

Pendant trois bonnes heures, c'est une frénésie de mouvements, un déploiement d'adresse et de forces, puis, de éclats de rires déclenchés par ces clowns qui seront toujours les amis des foules ! Tout le programme, très au point, représente une somme énorme de travail, parce que les frères Knie ont pour principe de présenter chaque année à leur clientèle suisse un programme entièrement nouveau, toujours plus varié et plus intéressant.

Pour faciliter aux spectateurs des alentours la visite des représentations du soir, la direction a organisé des trains spéciaux pour Blonay, Les Avants : départ 23 h. 25 ; St-Maurice : départ 23 heures 15 minutes. Samedi 5 mai, Châteauneuf-d'Oex, départ : 23 heures 34. Trains pour Vevey et Villeneuve chaque soir.

Le « Théâtre Vaudois » à Monthey

Rappelons, pour la forme, — car de tels spectacles se recommandent d'eux-mêmes — l'unique représentation que le « Théâtre Vaudois » donnera, demain dimanche à 20 heures 30, dans la Grande Salle de l'Hôtel de la Gare, à Monthey.

« La Rose du Chalet », qui n'a pas été renouée depuis 10 ans, est redemandée partout depuis son récent triomphe à la T. S. F. Cette exquisite opérette alpestre est chantée à ravir.

Quant à « Beau Mossieu ! », on ne peut pas rire à mesure ! Cette nouvelle pièce de M. Marius Chamolet est jouée à la perfection. Ce joyeux spectacle constitue le meilleur remède pour lutter victorieusement contre la neurasthénie, remettre le moral d'aplomb et oublier les soucis quotidiens. Il faut aller le voir.

Les retardataires pourront encore trouver des places à l'entrée de la salle, dimanche soir, dès 19 h. 45.

ARDON. — Dimanche soir, la Fanfare municipale de Chippis donnera à la Halle populaire un concert qui laissera aux auditeurs le souvenir d'une soirée charmante de délassement et de saine gaieté.

MASSONGEX. — L'« Echo de Chatillon » donnera, dimanche 6 courant, à 11 heures précises sur la place publique, son concert-apéritif annuel sous la direction de son dévoué chef, M. Devanthey. Les nombreux amis que cette sympathique société compte dans les environs, se feront un plaisir, à cette occasion, de venir constater les réjouissants progrès réalisés durant l'hiver dernier.

Par la même occasion, l'« Echo de Chatillon » fait savoir qu'elle a fixé sa kermesse annuelle au dimanche 3 juin. Que tous ses amis veuillent bien dès maintenant lui réserver cette date. Des an-

nonces ultérieures indiqueront le programme de cette journée, qui sera rehaussée par la présence de sociétés dont la réputation est depuis longtemps établie.

Le Comité.

SION. — « Ben-Hur » au Capitole. — Du vendredi 4 au jeudi 10 mai, soit six jours consécutifs, le grand film « Ben-Hur » sera donné au Cinéma Capitole. Il y aura, en outre, samedi 5 et dimanche 6 mai, matinée à 14 h. 30.

Ce film a fait courir les foules pendant des semaines à Lausanne et à Montreux.

Cette simple constatation lui suffira comme recommandation auprès du public valaisan.

LES SPORTS

FOOTBALL

Aigle I contre St-Maurice I

Ainsi que nous l'avons annoncé, le public agaunois aura, dimanche, le privilège de voir aux prises la belle équipe d'Aigle et celle de St-Maurice. On se rappelle que, contrairement à toute attente, les Agaunois ont tenu tête dernièrement aux Aiglons ; ce la prouve la réelle valeur actuelle du team local ; mais Aigle I, qui tient à sa réputation d'équipe de série B, entend prouver sa supériorité de façon tangible ; du fait même que St-Maurice est fermement décidé à ne pas se laisser faire, on peut être assuré de voir une belle bataille, aussi nombreux seront certainement les spectateurs qui ne voudront pas manquer d'y assister.

Qu'on n'oublie pas que le coup d'envoi sera donné à 14 heures et que le match aura lieu par n'importe quel temps.

Fête de tir avec concours cantonal de sections et concours de groupes à Vouvry

Reprenant une tradition d'avant-guerre, le « Stand de Vouvry » donnera, les 17, 19 et 20 mai, sa 8^{me} Fête de tir, manifestation qui sera rehaussée par le concours cantonal de sections, organisé sous les auspices de la Fédération Valaisanne des Sociétés de tir. Pour la première fois, les sections débutantes et celles qui, par malchance, n'ont pu se classer les années précédentes, concourront entre elles dans une catégorie spéciale à laquelle est affecté à titre d'encouragement un prix supplémentaire en nature (coupe en argent) d'une valeur de fr. 100.— En outre, un concours de groupes mettra aux prises les meilleures équipes du canton et de la région vaudoise.

Tout a été prévu d'ailleurs pour réduire les frais au strict minimum de façon à assurer aussi bien aux tireurs isolés qu'aux sociétés, une excellente répartition en prix et primes. (Voir aux annonces.)

DERNIÈRE HEURE

Les deux alpinistes sont retrouvés

LIESTAL, 4. — L'un des jeunes Vaudois qui, depuis le commencement de la semaine, avaient disparu dans la région des Clariden, M. Thilo, de Moudon, est arrivé vendredi matin, à 7 heures, à Linthal. Il était resté avec son camarade Notz à la cabane des Clariden, estimant qu'il aurait été dangereux, à cause des avalanches, de prendre le chemin du retour. Jeudi soir, à 10 heures, M. Thilo quitta la cabane et arriva à minuit sur l'Alpe Kasboden, où il campa jusqu'à 5 heures, puis regagna la vallée pour donner de ses nouvelles. Son camarade Notz avait décidé de rester encore à la cabane. Les deux touristes sont en parfaite santé.

Café - Restaurant Heritier Granols-Savièse

Téléphone 402

Joli but de promenade
Spécialités : Raclette, diner salé, viande salée, jambon. Vins de premier choix

Maux de tête dus à la constipation

Le plus souvent les maux de tête et les migraines sont dus à l'inaction des intestins. Pour remédier à cet état, il s'agit de prendre un médicament qui aide à l'évacuation des intestins.

LES PETITES PILULES LAXATIVES CARTERS

sont particulièrement efficaces pour soulager la migraine due à la constipation, et elles suppriment toutes les indispositions qui en dérivent telles que vertiges, nausées, lourdeurs, mauvaise haleine, langue chargée, teint bilieux, etc.

UNE PETITE PILULE UNE PETITE DOSE UN PRIX MODÉRÉ

Vous les obtiendrez dans toutes les pharmacies au prix de fr. 1.50 l'étui.

Représentants : „CARTERS Co.“, 11, avenue du Tribunal fédéral, LAUSANNE.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Exigez dans tous les établissements „LUY“ Cocktail l'apéritif de qualité garanti sans essence
DISTILLERIE VALAISANNE S. A. - SION

LE CHABLE

Dimanche 6 mai, dès 12 heures

Grande kermesse

organisée par la Fanfare „CONCORDIA“ avec le précieux concours de la „Stéphanie“ de Sembrancher et „l'Echo du Catogne“ de Bovernier. Invitation cordiale.

Ben-Hur à Martigny

La Direction du Cinéma Royal avise le public de Martigny et des environs qu'elle a retenu le film de „BEN-HUR“ en date du 25 mai courant. Ce film qui a eu un succès retentissant à Genève et Lausanne, sera sans doute le bienvenu dans cette ville.

HALLE POPULAIRE -:- ARDON

Dimanche 6 mai à 20 h.

CONCERT

donné par la Fanfare Municipale de Chippis Direction : F. Véronèse

Billet et programme à l'entrée

Cinéma Capitole, Sion

Place du Midi

La plus formidable reconstitution des temps anciens

BEN-HUR

d'après le célèbre roman de Lewie Wallace

Représentations :

Vendredi Samedi Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi
4 mai 5 mai 6 mai 7 mai 8 mai 9 mai 10 mai
en soirée à 8 h. 45
Samedi et dimanche en matinée à 14 h. 30
Le film attendu depuis des mois et qui justifie sa vaste renommée.

Orchestre spécial :

Les mille bruits de la scène

Ben-Hur c'est le film que personne ne voudra manquer d'aller voir

PRIX DES PLACES

Orchestre 1.50 - Parterre 2.50 - Balcon 3.-
Billets à l'avance chez REINHARDT SPORTS

STAND DE VOUVRY

Les 17, 19 et 20 mai 1928

8^{me} fête de tir

avec concours cantonal de sections et concours de groupes

Plans de tir à disposition

CIRQUE

KNIE

Montreux-Clarens - Grande Place

Tous les jours à 8 h. du soir : Représentation de Gala
Samedis et dimanches à 3 h. après-midi
Représentations à moitié prix pour les enfants en-dess. de 12 ans
Location Hediger, cigares, Montreux, Gasser, cigares, Vevey

Exhibition des peuplades noires et la grande ménagerie de 300 animaux de tous pays : Ouvert de 10-20 heures.

Trains spéciaux Voir affiches
Dernière représentation : Mardi 8 mai

Compagnie d'assurance de premier ordre, toutes branches, cherche

Agents

sérieux et actifs dans toutes les localités du Valais romand. Commissions élevées et facilités de travail par inspecteur qualifié.

Offres sous chiffres P. 2529, Publicitas, Lausanne.

CLOSUIT & Cie

BANQUE DE MARTIGNY

MARTIGNY

Maison fondée en 1871

PRÊTS sur cautionnement, hypothèques, dépôt de titres en nantissement, polices d'assurance sur la vie, etc.

DÉPÔTS à 3-5 ans 5 %
à préavis ou bloqués 4-4 1/2 %
en comptes-courants 3 1/2 %

Escompte de papier commercial aux meilleures conditions
Envois de fonds en tous pays

Facilités de paiements

CONDUITE INTÉRIEURE

2 portes Fr. 6100.--

Conduite intérieure

4 portes Fr. 6650.--

CHEVROLET
GENERAL MOTORS
CH. PAULI, SION, Téléphone 3

TORPÉDO
Fr. 5550.--

CHASSIS 1 3/4 TONNE
Fr. 5300.--

Facilités de paiements

POURQUOI ??
faire venir du dehors vos Vélos et Motos
alors que vous trouvez sur place :
CHOIX - QUALITÉ - PRIX AVANTAGEUX
FACILITÉS DE PAIEMENT
Une visite ne vous engage en rien
Vélos de toutes marques à partir de Fr. 150.— Garantie 1 an
Motos Condor, Triumph, Saroléa

M. REVAZ
Route de Lausanne.
Téléphone 3.73

GARAGE NATIONAL, SION

BAISSE DE PRIX

Accordéons, 10 touches, fr. 9.50, 12 et 15. 17x4 basses 27.—; 21x8 basses, 38.—. Violon, mandoline, 15.—. Zither, 18.—. Piccolo-flûte, 3.50. Ocarina, 0.90. Harmonica à bouche, 0.30 à 15.—. Clairon, fr. 15.—. Gramophone, 45.—. Disques, 1.80. Catal. 1928 gratis. Cordes et accessoires. Réparations. Ls Ischy-Savary, Payerne.

Le Service d'Escompte engendre l'épargne

Les **chômeurs** étudient et se servent avec succès de „L'Indicateur des places“ de la „Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung“, à Zofingue. Chaque numéro contient 300-1000 offres de places. Tirage garanti 85.300 Clôture des annonces mercredi soir. Notez bien l'adresse exacte.

Lait Guigoz pour croissance des enfants

QUELQUES GOUTTES de poli **O-Cedar** rendent les meubles reluisants
Dans les bonnes quincailleries, drogueries.

Beaux plantons
Poireaux fr. 0.90%, salades pommées et laitues romaines 0.70%. Tomates repiquées 0.60 dz. Céleri repiqué 0.40 dz. Choux-fleurs repiqués 0.40 dz. Bettes à côtes 0.20 dz. Zeller, Jardin St-Laurent, St-Maurice.

Le Service d'Escompte engendre l'épargne

Les **chômeurs** étudient et se servent avec succès de „L'Indicateur des places“ de la „Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung“, à Zofingue. Chaque numéro contient 300-1000 offres de places. Tirage garanti 85.300 Clôture des annonces mercredi soir. Notez bien l'adresse exacte.

Lait Guigoz pour croissance des enfants

QUELQUES GOUTTES de poli **O-Cedar** rendent les meubles reluisants
Dans les bonnes quincailleries, drogueries.

Beaux plantons
Poireaux fr. 0.90%, salades pommées et laitues romaines 0.70%. Tomates repiquées 0.60 dz. Céleri repiqué 0.40 dz. Choux-fleurs repiqués 0.40 dz. Bettes à côtes 0.20 dz. Zeller, Jardin St-Laurent, St-Maurice.

Viticulteurs ! Attention !
Voulez-vous une récolte complète et absolument franche de pourriture ? Si oui, n'employez que la bonne, la véritable **Nicotine**

ORMOND 15 %
la plus ancienne connue, le produit de confiance par excellence ! 15 années de succès Représent. généraux pour la Suisse : BENEY FRERES, viticulteurs, La Tour-Vevey, représentent dans presque toutes les localités viticoles, sinon à l'adresse ci-dessus ou à Marc. Thurre-Roduit, Saillon

MOTOS
et sidecars
Les meilleures occasions. Machines entièrement révisées. Gd choix toutes marques, conditions très avantageuses. Liste et renseignements gratuits. Maison JAN, Terreaux Lausanne.

CHALET
On désire louer pour la saison d'été dans station d'étrangers du Valais, un joli chalet, si possible non meublé, mais bien situé. Faire les offres avec détails et prix de location à Mme Chappuis-Cherix, sage-femme-garde, à Bex.

FERME
On offre à louer de suite une petite ferme. Conditions avantageuses.
S'adr. à Maurice Parvex, président, Collombey-Muraz.
On achèterait d'occasion un fourneau en pierre de Bagnes. S'adr. à Augustin Dufour, Vionnaz.

A vendre une **maison** neuve à deux étages, grange écurie, jardin et dépendances. Facilité de paiement. A louer 28 morceaux de terrains. - S'adresser à Turin Bernadette, Muraz-Collombey.

SIDECAR MOTOSACOCHÉ
8 ch., parfait état, à vendre de suite. Prix fr. 1200.—
F. Ziegler, Aigle.

A vendre **joli cheval** d'un an.
S'adresser au Nouvelliste sous G. C.

A vendre une **chambre Louis XV** en noyer massif, richement sculptée. Etat de neuf. Chez Galletti-Reuza, Collombey.
Ménage soigné de 4 personnes cherche **Bonne à tout faire sachant cuire.** Qualités désirées : honnêteté, bon caractère, travail rapide et consciencieux contre **BON SALAIRE ET BON TRAITEMENT.**
Faire offres par écrit en donnant références, sous chiffres **O. 12119 L., à Publicitas, Lausanne.**

St-Saphorin - Lavaux
A VENDRE **maison d'habitation** comprenant deux logements de trois chambres, cuisines, W. C. et dépendances, cave meublée, pressoirs, 2 jardins avec arbres fruitiers, lot de vignes si désiré.
Pour visiter, s'adresser à **M. Gustave Bron**, en écrivant à l'avance.

SAURER
Un bon camion 3 1/2 t., à chaîne, à vendre au comptant. Très bas prix, (faute d'emploi).
Ecrire sous **t. 504 L. à Publicitas, LAUSANNE.**

Motos
A vendre d'occasion :
1 Condor, 250 cm³ Fr. 400.-
» » » 500.-
» » 350 cm³ 600.-
» Garelli 700.-
» Frera 1000.-
Facilités de paiement
GARAGE NATIONAL, SION
La Société Coopérative de Consommation de St-Maurice demande

une vendeuse pour son dépôt d'Epinassey et **une apprentie** pour le magasin de St-Maurice. S'adr. par écrit au Gérant.
Hôtel de montagne, saison d'été, demande **une fille de salle** (certificats et photo) **une fille de cuisine** **une fille d'office**
S'adresser au Nouvelliste sous M. A.

SEJOUR
cherche pour 2 personnes, pension, chambre à 2 lits, dans VALAIS, du 4 au 23 juillet. Max. 6.—, altitude min. 1000. Adresser offres détaillées, sous chiffres L. 75941 X Publicitas, Genève.
Bon **employé** de bureau est demandé pour de suite dans entreprise de commerce. Excellentes références exigées. S'adresser sous P 2510 S, à Publicitas, Sion.

TENNIS
pour faciliter le développement du TENNIS à tout débutant,
LA MAISON Bornand Sports
A MONTREUX
offre durant les 15 premiers jours de mai une remise de **15 %** sur toutes les Raquettes cataloguées
Souliers de tennis depuis 7.50
Presse-raquettes à fr. 2.25
(Articles pour tous les sports) - Tél. 4.59

L'Agence d'Affaires Cyprien Varone, à Sion
offre à vendre de gré à gré :
Un pressoir américain de 60 brantes-double paniers, bassin acier, en très bon état.
En ville de Sion : deux appartements bien situés qui seraient cédés à de très bonnes conditions.
A Martigny :
1. Un grand café-restaurant avec très bonne clientèle, chiffre d'affaire assuré.
2. Un commerce de vins important, pressoir hydraulique et installation complète, caves, appartements, conviendrait pour société vinicole.
3. Une maison d'habitation, état de neuf, 10 pièces, situation agréable.
4. Une propriété de 16850 m. nature, pré et champs, prix très réduit. Convviendrait pour famille qui désire se fixer en plaine.
Tous renseignements auprès de **Cyp. Varone, agent d'affaires à Sion, Rue de Lausanne, Téléphone 4.68.**
On demande de bons **manœuvres et jeunes gens**
S'adresser aux Usines de la Lonza, Fabrique Electro-chimique, à Vernayaz.

On cherche pour le mois de juin **jeune fille catholique** de bonne famille, ayant l'habitude des enfants, pr s'occuper de 3 enfants de 2 à 5 ans. Env. offres sous chiffre M 2726 Q à Publicitas, Bâle.

On demande bonne **femme de chambre** jeune, pour petite pension anglaise, Champéry, commencement mai.
Mme Tucker, chalet Tre-vone, Champéry.

On demande **jeune fille** de 18 à 25 ans, de confiance et au courant de tous les travaux d'un ménage de campagne. Gage et entrée à convenir.
Faire offres à **Madame Jules Brochon**, boucher, à Echallens.

On cherche **sommelière** au courant du service pour bon café-restaurant, ainsi qu'une bonne à tout faire. Sérieuses références exigées. Faire offres avec photo sous P 2558 S. Publicitas, Sion.

On demande un **bon peintre**
Faire offres avec conditions à **Lucien Fardel, St-Léonard.**

On demande un **garçon** de 14 à 15 ans, pour la montagne, chez Henri Maye, à Plambuit sur Olon.
Pour cure catholique, Vaud, on demande de suite **domestique** de toute confiance, propre, active, sachant faire cuisine et connaissant toute la tenue d'un ménage. Offres sous P. 42125 L. Publicitas, Lausanne

Hongreur
Le soussigné, 50 ans de pratique, se rendra tous les lundis, au Café du Progrès, Martigny-Bourg.
On reçoit les inscriptions en tous temps.
Alf. Pittier, hongreur, Bex Tél. 145

A vendre faute d'emploi et à bas prix, une **forte mule** conviendrait pour travail suivi. S'adresser chez **Paul Cherix, Le Châtel sur Bex.**

Les „Copiaux“ du Vieux-Colombier à Monthey

On nous écrit :
On a déjà annoncé la prochaine arrivée à Monthey du théâtre du Vieux Colombier, et il n'est pas osé de prétendre que la venue dans notre cité de cette troupe sympathique et d'une haute valeur artistique est une heureuse aubaine. Toutes les personnes éprises du Beau et de l'Art ne manqueront pas une si belle occasion d'aller admirer ce que leurs goûts esthétiques réclament : la simplicité de l'intelligence active et traditionnelle, l'équilibre de ce vieil esprit français, l'Art qui reste dans le domaine du moral, et non pas ces pièces boulevardières des revues obscènes qui reflètent les mœurs, les goûts modernes, la profonde anarchie du cœur et de l'esprit.
Il faudra foule pour venir applaudir ces disciples de Coppeau qui essaient de rénover le théâtre, de le retenir dans la pente fatale où il glisse, qui croient comme nous que le théâtre est une chose sérieuse qui doit être faite sérieusement ou pas du tout, qu'il est fait « ni pour les shobs, ni pour les timorés, mais pour les gens qui croient à quelque chose, fermement, hardiment ». Ces disciples sont tous jeunes, courageux, enflammés par l'amour

de leur art et leur nombre grandira à mesure que l'esprit se renouvellera et que l'anarchie des idées modernes se dissipera. Relever le niveau du théâtre, dit Coppeau, c'est faire œuvre de culture et de salubrité publique ; le théâtre étant de tous les arts le plus populaire et le plus contagieux parce qu'il est le plus direct, le plus frappant, on peut dire qu'à la qualité du plaisir qu'elle y prend, se mesure le niveau d'une époque.
Mais je pense qu'il n'est pas inutile de présenter aux lecteurs ce qu'est le Vieux-Colombier. Je me propose donc dans cet article de faire un bref historique de leur mouvement ; dans un deuxième, j'exposerai leurs théories et leur but, et dans un dernier, je parlerai quelque peu de la pièce qu'ils nous donneront à Monthey : **La Danse de la Ville et des Champs**.
Il faut remonter en 1913 pour voir les débuts et les premiers essais qui aboutissent à la création de « La Nuit des Rois ». Imaginez-vous dans le calme de Paris de la rive gauche un groupe d'écrivains liés par tous les liens de l'amitié, dans un travail paisible et sans souci de lucre et de récompense. Ils avaient leurs idées, s'entendaient sur bien des points, sur l'art et ses conditions : l'honnêteté, la conscience et l'amour du métier. Il y avait des poètes, des romanciers, des critiques, et aussi d'autres qui faisaient un peu de tout, comme Henri Ghéon. C'est ainsi que les écri-

vains de la Nouvelle Revue Française eurent la pensée d'avoir leur théâtre, et c'est ainsi que, soutenu par eux, l'ambition vint à Coppeau d'en entreprendre la fondation. Il réunit quelques comédiens, et à la fin de 1913, le Vieux-Colombier ouvrait ses portes et commençait sa première saison par la représentation d'une pièce sombre et belle de Thomas Heywood : « Une Femme tuée par la Douceur ». On se rendit compte immédiatement que ce qui importerait avant tout, ce serait l'œuvre, le texte, les personnages, et non les comédiens ! Le public fut un peu surpris de cette simplicité, mais il se dit : Et pourquoi pas ? L'entraînement et l'enthousiasme vinrent, et la troupe interpréta les œuvres dramatiques les plus diverses.
La guerre éclata et on sait ce qu'elle faucha de forces intellectuelles. Après ses aléas, le peu qui avait échappé aux balles meurtrières reprit la tâche, et la troupe reformée, sur des sollicitations réitérées, partit à New-York en 1917. Elle passa deux ans en Amérique, créa son premier dispositif scénique architectural, accrût son répertoire et eut une grande influence sur le théâtre américain. On peut dire que nulle institution française dans le domaine artistique n'a eu plus de retentissement que le Vieux-Colombier à l'étranger. Et son influence ne fut non moins grande sur l'art dramatique français. Un jeune criti-

que écrivait : « Il faut le dire nettement, à peu près tout ce qui compte dans le théâtre à Paris rend hommage à Coppeau ».
En novembre 1919 reprit le développement de l'exploitation de Paris : nouvelle scène à dispositif permanent et création des ateliers du Vieux-Colombier, création de l'école du Vieux-Colombier avec cours, conférences et nombreuses tournées en Rhénanie, en Belgique, en Suisse et dans les principales villes de France.
Et lorsqu'il ferma ses portes en mai 1924, le Vieux-Colombier annonçait encore toute une série de créations nouvelles que l'extrême fatigue causée par un travail incessant et écrasant ne lui permit pas de réaliser. On a fait courir beaucoup de bruits contradictoires, hasardé beaucoup d'hypothèses sur les causes réelles de cette soudaine fermeture. Mais si le Vieux-Colombier a paru un moment succomber, il n'a succombé qu'à son travail, à son effort démesuré, c'est-à-dire à la fatigue physique et morale de son chef. Et si le silence s'est fait quelque temps sur lui à cette époque, nul ne lui a dérobé ce qui ne peut lui être dérobé : son esprit.
Pour beaucoup de raisons qu'il serait trop long d'analyser ici, le fondateur songeait depuis longtemps à faire une retraite. Son plan fut en partie réalisé. En janvier 1926, la petite troupe de jeunes élèves avec son chef s'installe et se fixe à

Pernand-Vergelesses (Côte-d'Or). Le travail reprend avec régularité et l'avenir s'éclaircit. La troupe donne une série de représentations en Bourgogne, visite les villes et les petits pays, joue successivement devant un public citadin et averti, puis devant un public campagnard et paysan. Les spectacles sont composés d'œuvres de Molière ou de farces composées spécialement pour les auditoires villageois et accompagnées de divertissements et de chansons. La jeune troupe acquit rapidement la sympathie et la faveur du public bourguignon qui la nomma « les Copiaux ».
Ils ont donné avec le plus grand succès des célébrations de la vigne et du vin dans lesquels leurs jeux et leurs danses étaient accompagnés par des musiciens locaux.
Leur séjour dans la province bourguignonne est maintenant définitif. Dans le calme de la nature et la paisible conviction de leur art, ils préparent plusieurs spectacles pendant six mois, et durant les six mois qui restent, ils vont les donner dans les grandes villes de France et d'Europe. Et partout ils ont un succès de bon aloi. Le public admire cet effort artistique intégral et honnête. Mais de si grandes réalités, disent-ils, basées sur le pur désintéressement artistique, ne s'obtiennent pas en un jour. Il faut le temps, et les « Copiaux » accompliront de grandes choses.
André CHAPERON.

CACAO SUCHARD



une santé plus égale moins de petits maux!

LE RÉGAL DU MATIN
LE RÉCONFORT DE L'APRÈS-MIDI

Café de malt Kathreiner Kneipp

Convient à tout estomac et à chaque âge. Conserve la santé! Fait disparaître nervosité et irritabilité.
Bonheur dans les ménages!

Cours de pâtisserie pour ménagères et demoiselles

Pour les fêtes, les thés et les visites, un pâtissier apprendra aux dames et demoiselles à fabriquer toute une série de pâtisseries. Deux cours seront donnés dans les localités ci-dessous de 2 h. 1/2 à 5 h. et de 8 h. à 10 h. 1/2. Le programme est le même à chaque séance. Autant que possible prière de se faire inscrire à l'avance chez le tenancier, (sans paiement d'avance).

Programme :
Bouchée à la reine - Pâte feuilletée - Tresses aux amandes - Plum-cake ou Gougloff de santé - Coques de meringues - Différentes tourtes - 2-3 sortes de pièces feuilletées. Enseignement du glaçage et du décor.
Tous ces mets se feront à chaque cours et seront expliqués en détail tout en les faisant.

Martigny-Ville, lundi 7 mai Hôtel du Grand St-Bernard
Martigny-Brg, mardi 8 mai Hôtel des 3 Couronnes
* **Le Châble, mercredi 9 mai** Hôtel du Giéroz
* **Orsières, jeudi 10 mai** Hôtel des Alpes
* **Liddes, vendredi 11 mai** Hôtel du Grand St-Bernard

* Dans ces trois dernières localités le cours n'aura lieu que le soir de 8 h. à 10 h. 1/2.
Dans ces cours il n'est fait aucune réclame de fabrication. Prix du cours, Fr. 2.50. Livre de recettes gratuit à chaque personne.
Le pâtissier : **Hermann Bader, Neuchâtel.**

Charcuterie Gustave Burnier

5, Palud, Lausanne
expédie ses délices : **Jambonneaux fumés à fr. 3.80** le kg. ; **Bajoues (maigre) à fr. 3.80** le kg. ; **Lard gras salé à fr. 3.** le kg.
Marchandise du pays extra.

Galvanisage Etamage à chaud

d'objets et d'ustensiles neufs ou usagés qui se rouillent
Prix modérés
Zinguerie Georg. MADER
Tél. 91.74. Lausanne.

Fromage

Petit fromage de montagne tout gras 6 à 8 kg. à fr. 2.80
Petit fromage salé maigre et 1/2 gras 5 à 8 kg. à fr. 1.50 et 2.—. Expédition soignée.
J. Schelbert-Cahenzli, Fromage Kaltbrunn (St-Gallen)

Banque Tissières fils & Cie Martigny

Nous payons actuellement :

Dépôts à terme 3 à 5 ans	5 %
Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses)	4 1/4 %
Comptes-courants à vue	3 1/2 %
Comptes-courants (BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.)	3 3/4 - 4 3/4 %

CHANGES et toutes Opérations de Banque

Deposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

Pas un instant d'hésitation

Faites vos achats chez les commerçants qui vous délivrent sans les demander les estampilles qui vous reviennent en achetant dans les magasins du

Service d'escompte PENNOL

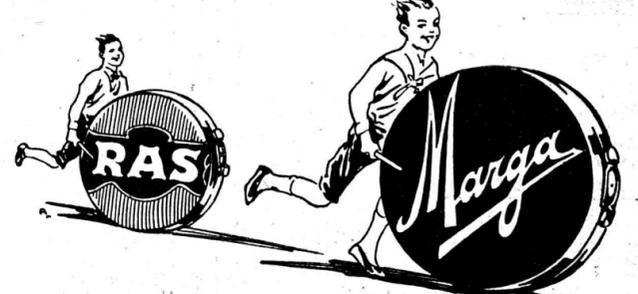
La meilleure huile pour autos
Représentant exclusif pour le Valais
Ad. BUSER, Matériaux, Martigny
Téléphone 267

Obligations Caisse d'Epargne

(Autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales versement dep. 5 fr.)

Banque Populaire Valaisanne S. A. à SION

COMPTES-COURANTS
PRÊTS - CHANGE aux meilleures conditions
LA DIRECTION.



Les deux crèmes avec leurs ouvre-boîtes ultra-pratiques

L'Hôtel du Lac, Saint-Gingolph, Valais, demande pour la saison d'été

deux personnes fortes et expérimentées l'une comme **cuisinière à café** l'autre comme **filles de cuisine**
Bons gages. Faire offre par écrit avec références.

Achetez la mach. „Helvétia“
Seule marque suisse!



Petits paiements mensuels
Demandez les prix réduits avec catalogue gratuit No 28.
Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

Martigny - Combe, (La Croix)
Dimanche 6 mai 1928

GRAND BAL CHAMPETRE

Vins de choix - Attractions diverses
Orchestre réputé „GIGOLETTE“

Installations complètes de

SCIERIES

SCIES de tous systèmes
des plus rudimentaires aux plus perfectionnées
Scies circulaires - Scies à ruban - Meules émeri - Organes de transmission
Application de roulements à billes et à rouleaux
INSTALLATIONS HYDRAULIQUES
TURBINES - ETUDES - PLANS - DEVIS

A. BOCHUD

Constructeur BULLE Constructeur

Sans os ni charge

Rôti depuis Fr. 2.— le kg.
Bifteck Fr. 3.—
Belle graisse fondue 2.—
Bouilli Fr. 1.—

Saucisses, saucissons, Salametti 1er choix

Expéditions

BOUCHERIE-CHEVALINE

Rue des Lavoirs - MARTIGNY
Se recommande : A. BÉERI.

BOMPARD & C^e, Martigny

Scierie mécanique
Entreprise générale de charpente
Caisses d'emballage

Fabrique de clôtures Chabaury

Lames à plancher et à plafond

Dépositaires dans la région :
MM. Joseph Borgeat, à Saxon
Jean Bessero, à Fully
Maurice Bessard, guide au Châble
Emile Joris et Louis Theux, Orsières

ALLUMETTES

et feux d'artifice de tous genres, Crème pour chaussures „Idéal“, Encaustique, Huiles pour plancher, Pailles de fer, Graiss pour cuirs, laques pour cuirs, etc. sont fournis le meilleur marché et en qualités par G. H. FISCHER, Fehraltorf, (Zurich), fabrique suisse de produits chimiques.
Allumettes de tous genres Fondé en 1860
Demandez les prix

FROMAGE gras, très beau, à fr. 3.— ; mi-gras tendre à fr. 2.20, bon maigre à fr. 1.70 le kg. **A. Haller, Bex**



Manufacture d'instruments de musique en cuivre en tous genres

Rufli & Vonnez

Payerne
Fourniture d'instruments neufs
Réparations soignées
PRIX MODÉRÉS

BANQUE DE BRIGUE

A BRIGUE

Capital-Actions fr. 1.000.000
Fonds de réserve fr. 192.125.-

Compte de chèques post. : Ilc 253, Bureau de Sion

La Banque se charge de toutes opérations de Banque et de Change aux meilleures conditions :

PRÊTS SUR BILLETS

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET COMMUNAUX

OUVERTURES DE CRÉDITS

en comptes-courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements

ACHAT ET VENTE DE TITRES

PAIEMENTS OUTRE-MER TRAVELERS CHÈQUES

Taux actuels des dépôts :

En comptes-courants de **3 à 3 1/2 %**

En comptes de dépôts suivant durée de **3 1/2 à 5 %**

Sur carnets d'épargne, avec autorisation de l'Etat et garantie spéciale **4 1/4 %**

Contre obligations à 3-5 ans **5 %**

La Banque délivre des tirelles à domicile contre un premier dépôt de fr. 5.-

Location de CASSETTES dans la chambre forte

Transports modernes

Pour tous vos transports, adressez-vous au

Garage Moderne - Martigny

Téléphone 6

le seul bien outillé pour vous faire votre travail rapidement et à des prix sans concurrence.

Transports faits par camions Berliet, les rois de la montagne.

AGRICULTEURS

Avant de faire vos achats de machines agricoles, venez visiter nos magasins.

Grand arrivage

de tracteurs, charrues, faucheuses, rateaux-faneurs, chez

PILLET Frères - MARTIGNY

Représentant de la Maison Blattner et Cie, Zurich

AUTO - CAMION - DEMENAGEMENTS

Téléphone **66**
Garage Goëgel, St-Maurice

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront un soulagement à leurs souffrances en employant la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer, et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. 3.50. Dépôt général pour la Suisse : André Junod, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.



Exiger ce portrait

Fabrique spéciale de Cercueils

Pompes Funèbres Générales S. A.
Tél. 92.02 Lausanne Tél. 92.02

Dépôts de nos cercueils

Depositaires à

Monthey: Charles Coffet, tél. 3

Sierre: Amos frères, tél. 16

Martigny: Robert Muller, tél. 130

St-Maurice: Albert Dirac, tél. 19

TRANSPORTS FUNÈBRES pour tous pays

Mathias Voggenberger, Martigny

Horlogerie-Bijouterie - Rue du Collège

est toujours assorti au mieux soit: en Boucles d'oreilles dernier chic, Colliers, Bracelets, Bagues, Chaînes, Alliances.

TRANSPORTS FUNÈBRES

pour tous pays

A. MURITH S. A.
GENÈVE

CERCUEILS - COURONNES MORTUAIRES

Dépôts dans le Valais

SION: Oscar MARIÉTHOD Tél. 184

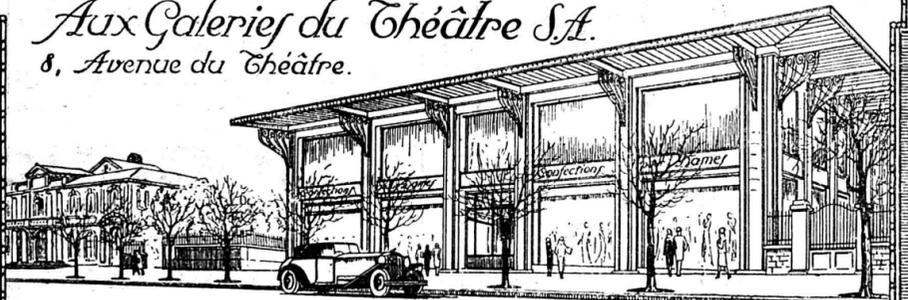
SIÈRE: Henri VICARINI

MONTHÉY: L. BARLATEY Tél. 65

MARTIGNY: Pierre MOULINET Tél. 225

Aux Galeries du Théâtre S.A.

8, Avenue du Théâtre.



Ne manquez pas de visiter

Les Galeries du Théâtre s. a.

à votre prochain passage à Lausanne

Les nouveaux magasins des Galeries du Théâtre constituent une véritable attraction, une promenade dans les vastes locaux ne vous engage à rien et vous causera maintes surprises intéressantes. Vous y trouverez un choix riche et varié en **Manteaux, Robes, marchandises de goût et de qualité à des prix qui font la réputation de notre maison.**

Aux Galeries du Théâtre s. a.

Anciens locaux de la Société Suisse d'Ameublement
8, Avenue du Théâtre, Lausanne

Avec LES LESSIVES SCHULER



LES CHATS

et BLANCA avec bon prime

voire linge sera toujours blanc et d'une odeur agréable

Collectionnez nos bons primes
SAVONNERIE SCHULER, KREUZLINGEN

VINS

A. ROSSA, Vins en gros, MARTIGNY

Maison avantagement connue parmi les principaux établissements du canton. Nombreuse et fidèle clientèle.

IMPORTATION DIRECTE DE TOUTES LES QUALITÉS des vins demandés pour la consommation dans la région

FURNISSEUR :

des hôtels, instituts-collèges, Hopitaux, coopératives, restaurants, cafés, pensions, consommations, particuliers.

Prix modérés - Maison de toute confiance

A. ROSSA, vins MARTIGNY

... Ne cherchez pas midi à 14 heures

H. MORET MARTIGNY

vend les montres des meilleures marques dès 25 fr. en argent et 50 fr. en or

BANQUE POPULAIRE DE SIÈRE

Capital et Réserves Fr. 875.000 -

FONDÉE EN 1912

Dividende de 1920-1923 = 7 %

Dividende de 1924-1927 = 7 1/2 %

Nous délivrons jusqu'à nouvel avis des

OBLIGATIONS

5 %

de notre banque, de 3 ou 6 ans de terme

VERSEZ AU COMPTE DE CHÈQUES Ilc 170

AVIS
Pour avoir un joli chez-soi, achetez votre mobilier à la Fabrique de Meubles

Widmann Frères SION

Prés de l'Eglise protestante
Catalogue et devis gratuits. Prix modérés.

Montres de précision „VITHOS“ Chronomètres

Vente directe du fabricant au particulier. Réglage parfait, robuste, élégante. Garantie sur facture. - Tous genres de montres, en or, argent et métal, pr Messieurs, en or, argent et métal, pr Dames. Réglage. Réveils. Baromètres. ENVOIS à CHOIX. Demandez les nouveaux prix et le catalogue s. v. p.
E. ORY-PERINAT - DELEMONT
Comptoir d'horlogerie. - Maison de confiance

VINS ÉTRANGERS

ordinaires et en bouteilles. - Demandez échantillons et prix. Livraison à domicile par camion. A. ZUFFEREY & Cie, Sierre.

Maturité Fédérale

Baccalauréats - Polytechnicum
Préparation aux examens

Ecole JAWETZ, Jumelles 3, Lausanne



Comme le beurre!

C'est ce que vous direz lorsque vous aurez fait un premier essai avec Noix d'or - car elle est aussi fine et tout aussi délicate que le meilleur beurre et surtout moins chère

La graisse au beurre
Noix d'or

Beau choix de juments

de 4 à 6 ans, convenant pour tous genres de service. - Vente de confiance
Echange. - Facilités de paiement. - Téléph. 12

Octave Giroud - Charrat



SMELDUR

économise du 100 % sur la chaussure et les ressemelages

SMELDUR a fait ses preuves; env. 10.000 paires placées en Valais en 1927

En vente partout :

M. FESSLER, Av. Gare, Martigny-Ville.